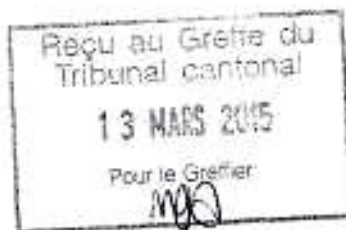


Yasmina Bendani  
Palais de justice de l'Hermitage  
1014 Lausanne



Tribunal cantonal  
Cour d'appel pénale  
Palais de justice de l'Hermitage  
Route du Signal 8  
1014 Lausanne

Lausanne, le 13 mars 2015

**Concerne : déterminations dans demande de révision de François Légeret**

Mesdames, Messieurs les Juges,

Me référant à votre courrier du 9 courant, je me détermine comme suit :

Durant deux ans, soit en 2009 et 2010, j'ai fonctionné en qualité de juge suppléante au Tribunal cantonal vaudois. Il ne s'agissait toutefois que d'une activité accessoire, dès lors que j'ai travaillé, à plein temps, comme greffière auprès du Tribunal fédéral jusqu'en décembre 2010. J'ai été élue comme juge ordinaire au Tribunal cantonal le 9 mars 2010, mais n'ai commencé cette activité que le 1<sup>er</sup> janvier 2011. Jusqu'à cette dernière date, je n'avais rencontré Philippe Colelough qu'à une unique reprise, soit lors de la cérémonie d'assermentation des 9 juges élus, le 4 mai 2010. Je ne l'avais jamais vu auparavant.

Je ne connaissais donc absolument pas le prénommé lors des différents jugements pénaux prononcés contre François Légeret en 2010. Partant, je n'avais aucun motif de me récuser dans le cadre de cette affaire.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les Juges, à l'assurance de ma considération distinguée.

Yasmina Bendani